

Rapport de la commission académique.

SESSION 2018

Académie de POITIERS

1°) La commission

1.1 Organisation

1.11 Validation des protocoles d'évaluation certificative

La commission académique est composée :

- des 3 IA-IPR, des 4 conseillers techniques aux examens
- de 20 enseignants

Les conseillers techniques auprès des inspections académiques ont en charge par délégation, la présidence d'une commission départementale au cours de laquelle sont vérifiées les dispenses, les zéros et étudiées toutes les anomalies dans les notations avant de les soumettre à la commission académique.

Avant que se réunisse la commission académique pour étudier les protocoles d'évaluation de chaque lycée, chaque établissement a été destinataire début septembre d'un courrier lui demandant d'élaborer un projet annuel de protocole d'évaluation. Par conséquent le projet d'évaluation certificative devait préciser :

1. les ensembles d'épreuves proposés aux élèves ;
2. le calendrier des contrôles (enseignement obligatoire, facultatif et complémentaire s'il y a lieu, contrôle adapté, épreuves de rattrapage) ;
3. les modalités d'organisation du C.C.F. ;
4. le contrôle adapté proposé aux élèves présentant un handicap ou une inaptitude partielle attestée par l'autorité médicale scolaire ;
5. les informations simples et explicites portées à la connaissance des élèves et des familles.

Ce projet annuel de protocole d'évaluation, partie intégrante du projet pédagogique disciplinaire, devait être transmis pour validation à la commission académique début octobre.

La commission a validé les protocoles conformes, demandé dans certains cas de procéder à une légère modification ou refusé le protocole présenté pour non-conformité. Un nouveau protocole devait alors être élaboré selon les directives indiquées.

Lors de la première commission 115 protocoles n'ont pas été validés (68 en 2017). Beaucoup n'étaient pas conformes (43 en bac GT, 31 en bac pro et 40 en CAP-BEP) et 1 n'avait pas été envoyé. Les changements de référentiels expliquent le nombre élevé de non validation (malgré une formation avec l'ensemble des coordonnateurs en amont). La majorité des refus de validation concernait la qualité des outils d'évaluation que les membres de la commission ne jugeaient pas recevables (non-respect du protocole ou inopératoires).

1.2 Logiciel de traitement des notes

Il conviendrait pour améliorer l'outil informatique de :

- faire apparaître sur la liste des inaptés partiels le menu et les dates d'évaluation afin de vérifier plus aisément la validité des certificats médicaux ainsi que l'examen concerné ;
- afficher le nom du professeur en face du protocole ;
- donner la possibilité aux EPLE d'accéder à leurs statistiques dès lors que les notes sont saisies et validées ;
- avoir les statistiques des inaptés partiels et totaux par établissement pour la réunion de consolidation avant les commissions départementales ;
- avoir via EPSNET des statistiques des notes d'options facultatives en CCF pour pouvoir avoir des statistiques par APSA (et non une moyenne de deux APSA) ;
- avoir les épreuves et les dates d'évaluation des contrôles adaptés ;
- connaître par examens et par établissement le nombre d'élèves notés DI-DI-note = note ;
- connaître par examens et par établissement le nombre d'élèves notés DI-DI-note = DI ;
- avoir la possibilité de mettre une quatrième date de rattrapage ;
- offrir la possibilité de saisir des protocoles adaptés (qui pourraient s'appeler « protocole mixte ») comportant 3 épreuves ;
- la saisie des contrôles adaptés dans EPSNET car trop de lignes sont à renseigner ce qui décourage les enseignants. Dès lors le faible nombre de contrôle adapté signalé dans EPSNET ne reflète pas la réalité.

1.3 Principes d'harmonisation

Préalablement aux réunions départementales les IPR ont fixé les écarts au-delà desquels les collègues des établissements concernés devaient se justifier. Ces écarts étaient :

- écart moyenne générale établissement par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point ;
- écart moyenne APSA par rapport à la moyenne académique de l'APSA : + ou - 1,5 point ;
- écart entre la moyenne fille et la moyenne garçon pour chaque APSA par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point ;
- écart supérieur de + ou - 1 point à la moyenne académique de l'écart entre filles et garçons pour une APSA.

D'autre part, les collègues ont été interpellés sur les différences notables de moyennes (au sein des établissements) avec la session précédente.

Les conseillers techniques ont présenté le travail préparatoire effectué au niveau départemental et évoqué les quelques rares problèmes non traités (problèmes complexes de dispense, certificats antidatés...). A l'issue de cette mise au point, trois types de régulation ont été évoqués :

a) Régulation inter-établissements :

46 établissements (4 pour le bac GT), (12 pour le bac pro) (30 en CAP-BEP) obtiennent des moyennes supérieures de +/- 1 par rapport à la moyenne académique. Les nouvelles modalités d'évaluation en CAP-BEP expliquent le nombre élevé d'établissements concernés. Tous les lycées concernés, à l'exception du lycée Desfontaines de Melle, ont justifié leur écart de moyenne générale en s'appuyant sur des critères divers (programmation, sexe des élèves,

public spécifique...). La commission académique a décidé de ne modifier que la moyenne du lycée de Melle en augmentant la moyenne des filles de 1 point.

b) Régulation inter-sexes :

La commission a étudié avec attention l'évolution des notes des filles et des garçons. L'écart entre les filles et les garçons est stable.

Des écarts de moyenne oscillent et dépassent parfois 2,50 pts.

Les référentiels de sports collectifs et ceux d'athlétisme sont les plus discriminants sexuellement, contrairement à ceux de la CP5.

Fort de ces constats les membres de la commission académique (après vote) ont décidé de réguler les notes de plusieurs APSA :

En Bac GT :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles dans l'activité suivante : football et handball.

Augmenter de 1 point les notes des filles dans les activités suivantes : badminton, tennis de table, basket-ball et volleyball.

En Bac Pro :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en : badminton, basket-ball et boxe française.

Augmenter d'1 point les notes des filles en : tennis de table et sauvetage.

En CAP BEP :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en : badminton.

Augmenter d'1 point les notes des filles en : basket-ball, tennis de table et volley-ball.

c) Régulation inter-APSA

L'étude des résultats obtenus par APSA révèle de grands écarts. Comme mentionné ci-dessus, les notes d'athlétisme et de sports collectifs restent particulièrement basses notamment pour les filles. L'équité entre référentiels fut évoquée mais la commission a préféré associer les APSA et le sexe des élèves pour réguler.

2°) Résultats académiques de la session : baccalauréats

2-1 : enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.1.1 Observations

Les deux binômes d'épreuves majoritairement choisis par les candidats sont regroupés sur un unique centre régional (Niort pour le binôme badminton-1/2 fond et Poitiers pour le binôme tennis de table-1/2 fond). Chaque département prend en charge l'organisation des autres binômes.

Le pourcentage d'absents reste conséquent. Les moyennes restent faibles et homogènes.

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Aucun candidat n'a été évalué à l'aide d'un protocole adapté.

2.1.3 Réflexions et perspectives

Le regroupement de tous les candidats des binômes badminton/demi-fond et tennis de table/demi-fond facilite la mise en œuvre de l'évaluation.

2.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.2.1 Observations générales

2.2.1.1 Nombre d'élèves évalués au BAC GT

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Élèves évalués BAC GT	11037	10755	10596	10748	10721 (5991 Filles)	11033 (6131 Filles)	11086 (6144 Filles)	11226 (6189 Filles)	11315 (6235 filles)	12021 (6504 filles)	12812 (6879 filles)

Les chiffres de 2017-2018 confirment l'augmentation du nombre d'élèves évalués depuis 2011 et le pourcentage toujours élevé de filles en classe terminale GT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Élèves évalués BAC pro	2549	2656	3707	4412	3777	4197	4022 dont 1612 filles	3940 dont 1623 filles	3897 dont (1544 filles)	3765 dont 1492 filles

Baisse continue des effectifs après une forte hausse en 2014

2.2.1.2 Moyennes par examens

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bac G	13,42	13,44	13,46	13,55	13,52	13,86	13,95	14,00	14,11	14,17	14,15
Bac T	12,70	12,79	12,72	12,53	12,60	12,81	12,97	12,98	13,11	12,95	12,86
Bac GT	13,18	13,24	13,22	13,24	13,25	13,56	13,68	13,72	13,85	13,86	13,81

Pour la première fois depuis 2012, les moyennes baissent. Toutefois l'incidence des nouveaux référentiels demeure très faible.

Bac PRO	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	12,52	12,71	12,41	12,63	12,69	12,62	12,68	12,89	12,86	13,04

À l'opposé de la moyenne du BAC GT, la moyenne du BAC PRO est en nette hausse et l'incidence des nouveaux référentiels est sensible.

2.2.1.3 Moyennes par sexes

BAC GT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Filles	12,55	12,63	12,61	12,64	12,68	13,15	13,32	13,35	13,56	13,61	13,53
garçons	13,95	13,94	13,96	13,96	13,95	14,05	14,12	14,16	14,19	14,15	14,11
Ecart	1,40	1,31	1,35	1,32	1,27	0,90	0,80	0,81	0,63	0,54	0,58

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons, pour le BAC GT reste stable. Depuis 2008 cet écart est passé de 1,40 point à 0,58 point. A noter que les moyennes des filles et des garçons baissent légèrement.

BAC pro	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Filles	11,68	11,86	11,57	11,91	11,88	11,97	12,01	12,33	12,27	12,46
garçons	13,04	13,21	13,02	12,99	13,14	13,06	13,09	13,25	13,21	13,39
Ecart	1,36	1,35	1,45	1,08	1,26	1,09	1,08	0,92	0,94	0,93

L'écart entre les filles et les garçons se stabilise et les deux moyennes augmentent.

2.2.1.4 Moyennes par APSA et par sexe

BILAN BAC GT 18

				FILLE	GARÇON	TOTAL
				13,53 (13,61 en 2017)	14,11 (14,15 en 2017)	13,81 (13,86 en 2017)
APSA	NB F	NB G	FILLE	GARÇON	MOYENNE	ECART F / G
	6879	5933				
Acrosport	2531	1215	14,63	13,73	14,33	+0,90
Aérobic	45	9	13,04	12,39	12,94	+0,65
Arts cirque	289	280	13,59	13,84	13,72	-0,25
Badminton	3739	2710	11,99	14,52	13,06	-2,53
Basket-ball	470	451	12,46	14,46	13,45	-2,00
Canoë						
C O	51	43	13,53	12,77	13,18	+0,76
½ fond	2884	3140	13,76	13,61	13,68	+0,15
Haies	30	17	13,40	15,09	13,97	-1,69
Danse	971	257	14,89	13,80	14,67	+1,09
Durée	1265	1055	13,39	13,27	13,34	+0,12
Disque	13	7	13,08	12,51	12,88	+0,57
Escalade	1019	1337	14,43	14,34	14,38	+0,09
Football	42	146	12,30	13,92	13,57	-1,62
Gymnastique	191	125	13,86	13,69	13,79	+0,17
Handball	488	611	12,46	14,30	13,50	-1,84
Judo						
Javelot	255	361	12,69	12,97	12,86	-0,28
Muscul	2057	2071	14,79	14,57	14,68	+0,22
Natation vit	420	486	14,41	13,88	14,12	+0,53
Natation durée	44	41	15,71	15,48	15,60	+0,23
Relais vit	214	218	13,89	14,04	13,97	-0,15
Rugby	146	268	13,79	14,51	14,26	-0,72
Saut cheval						
Hauteur	64	37	12,69	13,35	12,94	-0,66
Pentabond	489	292	12,28	13,61	12,78	-1,33
Sauvetage	467	736	15,41	15,42	15,41	-0,01
Boxe	71	36	12,61	13,61	12,95	-1,00
Step	268	117	15,11	13,92	14,76	+1,19
Tennis de T	424	318	11,50	14,41	12,76	-2,91
Voile	19	20	11,85	11,84	11,84	+0,01
Volley-ball	683	995	11,81	14,22	13,26	-2,41

Interprétation :

14 APSA (11 en 2017) présentent des moyennes supérieures pour les filles : acrosport, aérobic, demi-fond, danse, disque, course d'orientation, course de durée, escalade,

gymnastique, musculation, natation de vitesse, natation de durée, step et voile). Ces APSA sont majoritairement issues de la CP3 et la CP5 ;

La majorité des écarts fille-garçon sont stables

Comme d'habitude deux activités de la CC5 (musculation et course de durée) sont parmi les plus équitables entre filles et garçons. Cependant il convient de signaler que le demi-fond et les arts du cirque, le sauvetage, le relais-vitesse et la voile engendrent des écarts de moyenne faibles entre filles et garçons.

Comme d'habitude les APSA de la CC4 et la majorité des activités athlétiques génèrent les plus grands écarts.

Les notes des filles sont inférieures à celles des garçons dans tous les sports collectifs.

Les activités de raquette défavorisent beaucoup les filles.

L'enseignement des activités de combat reste très marginal.

BILAN BAC PRO 18

			FILLE	GARCON	TOTAL	
			12,46 (12,27 en 2017)	13,39 (13,21 en 2017)	13,04 (12,86 en 2017)	
ECART					-0,93 (0,94 en 2017)	
APSA	NB F	NB G	FILLE	GARCON	MOYENNE	ECART F / G
	1492	2273				
Acrosport	403	248	12,32	12,78	12,50	-0,46
Aérobic	56	2	12,29	12,25	12,29	+0,04
Arts cirque						
Badminton	951	956	12,23	14,05	13,15	-1,82
Basket-ball	67	224	11,50	13,09	12,72	-1,59
Canoë	22	51	13,80	14,34	14,17	-0,54
C O	31	93	12,67	13,83	13,54	-1,16
½ fond	686	1210	12,37	13,29	12,97	-0,92
Haies						
Danse						
Durée	106	144	14,23	13,65	13,90	+0,58
Disque	10	14	12,29	13,27	12,87	-0,98
Escalade	123	575	11,79	12,83	12,66	-1,04
Football	1	41	9,50	12,54	12,46	-3,04
Gymnastique	3	24	11,83	12,91	12,79	-1,08
Handball	135	412	13,40	13,88	13,76	-0,48
Judo						
Javelot	74	337	11,50	12,70	12,49	-1,20
Muscul	748	1224	12,89	13,77	13,44	-0,88
Natation vit	6	75	10,62	12,46	12,36	-1,84
Natation durée						
Relais vit	149	116	11,46	11,77	11,59	-0,31
Rugby						
Saut cheval						
Hauteur				13,13		
Pentabond	78	83	11,76	12,79	12,28	-1,03
Sauvetage	58	123	10,90	12,97	12,38	-2,07
Boxe	27	18	12,99	14,89	13,80	-1,90
Step	216	91	13,84	12,49	13,46	+1,35
Tennis de T	46	168	10,04	13,44	12,72	-3,40
Voile						
Volley-ball	69	317	11,85	13,03	12,82	-1,18

Interprétations :

Le faible nombre de pratiquants dans plusieurs disciplines ne facilite pas les analyses.

Seules 3 APSA présentent des moyennes supérieures pour les filles (7 en 201) : aérobic, course en durée et step.

La programmation des APSA ignore beaucoup d'activités (arts du cirque, danse, course de haies, judo, natation de durée, boxe et voile);

Les différences entre sexes demeurent stables et sont nettement moins importantes que pour le BAC GT. Seuls le tennis de table, le football (une seule fille évaluée) et le sauvetage affichent des écarts supérieurs à 2 points.

2.2.2 Décisions d'harmonisation

En Bac GT :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles dans l'activité suivante : football et handball

Augmenter de 1 point les notes des filles dans les activités suivantes : badminton, tennis de table. Basketball et volleyball

En Bac Pro :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en : badminton, basket-ball et boxe française

Augmenter d'1 point les notes des filles en : tennis de table et sauvetage

2.2.3 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (autant en BAC GT qu'en BAC PRO) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

2.2.4 Inaptitudes et enseignement adapté

BAC GT	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Filles IT	6,29 %	6,44 %	6,13%	6,16%	5,53%	4,96%	3,54%	4,39%	5,52%	5,64%
Filles IP	3,17 %	3,97 %	4,85%	4,47%	6,93%	8,22%	7,78%	8,97%	10,79%	11,14%
Garçons IT	2,28 %	2,53 %	2,85%	2,71%	2,75%	3,08%	2,44%	1,72%	2,34%	2,14%
Garçons IP	2,92 %	3,15 %	4,18%	2,71%	5,26%	5,73%	6,38%	4,05%	6,83%	7,67%
Contrôle adapté		6	4	2	19	4	108	3	1	6

Le pourcentage d'inaptes partiels augmente (contrairement à celui d'inaptes totaux) et la commission académique a tenté d'analyser cette progression inquiétante.

Le nombre très faible de protocoles adaptés ne reflète pas la réalité du terrain car beaucoup d'enseignants adaptent aux inaptitudes identifiées les exigences du référentiel national sans en avertir la commission académique.

BAC PRO	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Filles IT	10,68 %	11,09 %	11,24%	11%	9,56%	6,16%	8,00%	8,87%	7,58%	9,18%

Filles IP	3,44%	3,86 %	5,10%	5,89%	8,08%	7,49%	9,18%	9,61%	11,27%	10,39%
Garçons IT	5,41 %	3,83 %	4,56%	4,07%	3,1%	3,54%	2,99%	3,02%	2,68%	3,21%
Garçons IP	1,04 %	2,10 %	3,06%	5,89%	3,74%	3,17%	5,56%	4,96%	6,16%	6,86%
Contrôle adapté	0	1	2		1	0	0	0	0	0

Peu d'évolution des pourcentages d'inaptes qui demeurent très élevés..
Aucun protocole adapté n'est recensé !

2.2.5 Réflexions et perspectives

Plusieurs APSA (judo, boxe, canoë, aérobic, voile, course d'orientation, natation de durée) restent très peu programmées.

Les APSA de la liste académique sont très peu enseignées.

Le contrôle adapté demeure ignoré des enseignants de la voie professionnelle.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel

2.3.1 Observations générales

A l'exception du judo, le nombre d'inscrits aux épreuves ponctuelles facultatives est très important notamment en natation longue.

Les moyennes sont assez homogènes à l'exception de celle de la natation longue, nettement supérieure aux autres.

Les moyennes d'entretien diffèrent peu.

Toutefois, il convient de noter un absentéisme très important des élèves de BAC PRO et la grande faiblesse de leurs résultats. Le choix des APSA retenues nationalement (judo, tennis et natation longue) pénalisent beaucoup les élèves de cette filière.

APSA	GARÇONS		FILLES	
	PRESENTS	MOYENNE	PRESENTES	MOYENNE
JUDO 12,15	35	11,33	9	10,55
RUGBY 12,20	149	12,60	29	12,63
BASKET-BALL 9,37	150	10,86	58	11,18
TENNIS 12,44	109	12,34	29	14,10
NATATION 12,34	161	12,51	116	15,17

2.3.2 Réflexions et perspectives

Les notes des candidats de BAC Pro sont très faibles (cf. analyse chiffrée).

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation

2.4.1 Observations générales

18 lycées de l'académie bénéficient de l'enseignement optionnel en CCF (un établissement n'avait pas encore d'élèves en terminale en 2015-2016) dont un lycée agricole qui évalue très peu d'élèves avec le référentiel de l'Education Nationale

BILAN OPTION CCF 2016

ETABLISSEMENT	Moyenne garçons	Moyenne filles	Moyenne de l'établissement
BARBEZIEUX Elie Vinet	15,10 (10 garçons)	14,57 (7 filles)	17 élèves 14,88
ANGOULEME Guez de Balzac	14,80 (15 garçons)	12,40 (8 filles)	23 élèves 13,95
ANGOULEME M.de Valois	14,37 (23 garçons)	16,22 (11 filles)	34 élèves 14,96
CONFONLENS Emile Roux	14,16 (10 élèves)	12,55 (2 élèves)	12 élèves 13,89
SAINTES Palissy	17,80 (5 garçons)	16,80 (4 filles)	9 élèves 17,24
ROYAN Cordouan		17,60 (18 filles)	18 élèves 17,60
St JEAN ANGELY L.A.Dubreuil	15,50 (22 garçons)	16,00 (3 filles)	25 élèves 15,56
THOUARS Jean Moulin	15,37 (24 garçons)	13,50 (2 filles)	26 élèves 15,23
THOUARS Saint Charles	13,20 (9 garçons)	13,80 (8 filles)	17 élèves 13,48
NIORT Paul Guérin	15,19 (15 garçons)	14,96 (8 filles)	23 élèves 15,10
MONTMORILLON Jean Moulin	14,96 (20 garçons)	13,16 (10 filles)	30 élèves 14,36
POITIERS Louis Armand	15,07 (15 garçons)	16,75 (5 filles)	20 élèves 15,48
POITIERS Camille Guérin	15,43 (6 garçons)	15,30 (13 filles)	19 élèves 15,34
CHATELLERAULT Berthelot	12,81 (12 garçons)	8,70 (8 filles)	20 élèves 11,16
CHATELLERAULT Branly	13,76 (14 garçons)		14 élèves 13,76
LOUDUN Guy Chauvet	14,88 (12 garçons)	14,22 (2 filles)	14 élèves 14,78

Nombre d'élèves évalués : 313 (+21 par rapport à 2017)

Moyenne de l'ensemble des élèves = 15,13

2.4.2 Réflexions et perspectives

BILAN ACADEMIQUE OPTION CCF

Certains référentiels semblent faciliter l'obtention des meilleures notes, notamment celui de danse et de step.

Les notes d'option facultative en CCF sont largement supérieures aux notes de l'option ponctuelle.

Bien que des outils académiques communs aient été construits par les enseignants et validés par les IPR-IA, les moyennes varient selon les établissements pour des APSA identiques comme l'indique le tableau.

2.5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation

2.5.1 Observations générales

1 établissement, le lycée Marcel Dassault de Rochefort bénéficie de l'enseignement de complément. Les élèves entrent en seconde de détermination au Lycée Marcel Dassault. Comme plusieurs filières ne sont pas offertes dans cet établissement, des élèves poursuivent leur scolarité au lycée Merleau Ponty en suivant l'enseignement de complément au lycée Dassault.

20 élèves ont bénéficié de l'enseignement de complément en classe de terminales, 8 filles et 12 garçons:

- la moyenne des filles est de 16,09
- la moyenne des garçons est de 15,63
- La moyenne générale est de 15,76

2.5.2 Réflexions et perspectives

La Musculation est programmée durant les 3 années du cursus et les élèves ont aussi la possibilité de participer jusqu'à 3 fois par semaine à cette activité dans le cadre de l'AS.

Les productions sont quant à elles dans la programmation des élèves dès la 1ère année, même si l'évaluation certificative se déroule en classe de terminale. Ce dispositif permet aux élèves de s'impliquer dans les différentes actions menées.

3°) Résultats académiques de la session : CAP-BEP

2-1 : enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.1.1 Observations

Comme chaque année, chaque conseiller technique a organisé les épreuves pour les candidats scolarisés dans leur département.

Le pourcentage d'absents est en augmentation sensible.

Les moyennes restent faibles et homogènes.

APSA	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Badminton	645 garçons 386 filles	10,92	12,53	11,92
1/2 fond	839 garçons 300 filles	11,80	13,48	13,04
Sauvetage	77 garçons 40 filles	13,47	13,26	13,33
Tennis de table	315 garçons 88 filles	10,59	12,38	11,98
Gymnastique	41 garçons 130 filles	12,60	14,41	13,04

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Cette année aucun élève n'a bénéficié d'un protocole adapté.

2.1.3 Réflexions et perspectives

Hausse sensible des moyennes de demi-fond.

L'organisation choisie pour organiser les examens ponctuels se révèle efficace et doit être poursuivie. En effet, les chefs d'établissement sont prévenus en février des dates et lieux de convocation. Grâce à ce procédé 100% des enseignants sont présents aux journées d'examen et les changements restent marginaux.

3.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.2.1 Observations générales

2.2.1.1 Nombre d'élèves évalués

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
élèves évalués	6172	6035	5695	5828	5613	5440	5128 (2024 filles)	5069 (1984 Filles)	4929 (1922 filles)	5171 (2018 filles)

Pour la première fois depuis plus de dix ans, le nombre d'élèves évalués augmente de façon spectaculaire.

3.2.1.2 Moyennes par examens

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Moyenne	13,03	12,81	12,42 CAP =	12,53 CAP =	12,54 CAP =	12,46 CAP =	12,62 CAP= 12,46	12,79 CAP= 12,72	12,91 CAP =	13,45 CAP 13,29 BEP
			12,20 BEP= 12,61	12,41 BEP = 12,63	12,44 BEP = 12,64	12,30 BEP = 12,61	BEP = 12,75	BEP= 12,84	12,78 BEP= 13,01	

Les nouvelles modalités d'évaluation génèrent deux effets :

- hausse très sensible des moyennes ;
- les moyennes du CAP sont supérieures à celles du BEP.

3.2.1.3 Moyennes par sexes

CAP- BEP	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Filles	12,37	12,27	11,85	11,86	11,93	11,86	12,08	12,09	12,37	12,55
garçons	13,46	13,17	12,84	12,99	12,92	12,83	12,94	13,21	13,23	13,85
Ecart	1,09	0,90	0,99	1,13	0,99	0,97	0,86	1,12	0,86	1,30

Deux constats s'imposent :

- les moyennes fille et garçon augmentent sensiblement ;
- l'écart fille/garçon se creuse énormément.

3.2.3 Capitalisation des notes

BILAN CAP-BEP 18

			FILLE	GARCON	TOTAL	
			12,55 (12,37)	13,85 (13,23)	13,36 (12,91)	
	ECART				-1,30 (-0,86)	
APSA	NB F	NB G	FILLE	GARCON	MOYENNE	ECART F / G
	2018	3153				
Acrosport	266	176	13,24	13,35	13,28	-0,11
Aérobic	17		14,38			
Arts cirque						
Badminton	793	1270	12,04	13,89	13,18	-1,85
Basket-ball	183	235	11,16	13,84	12,67	-2,68
Canoë	38	24	13,46	14,85	14,00	-1,39
C O	48	88	12,56	12,99	12,84	-0,43
½ fond	520	1007	12,05	14,26	13,52	-2,21
Haies						
Danse	7	4	11,57	12,75	12,00	-1,18
Durée	158	82	13,40	13,95	13,59	-0,55
Disque	1	12	15,30	13,75	13,88	+1,55
Escalade	231	553	13,39	14,58	14,23	-1,19
Football	2	16	13,75	15,22	15,06	-1,47
Gymnastique						
Handball	130	324	13,53	12,92	13,09	+0,61
Judo						
Javelot	76	192	12,36	13,52	13,20	-1,16
Muscul	694	1206	12,81	13,53	13,27	-0,72
Natation vit	15	58	9,40	15,26	14,02	-5,86
Natation durée						
Relais vit	89	95	10,90	12,56	11,76	-1,66
Rugby		8		13,50		
Saut cheval						
Hauteur	4	20	13,72	13,71	13,71	+0,01
Pentabond	118	137	12,68	13,20	12,97	-0,52
Sauvetage	59	77	14,37	15,88	15,22	-1,51
Boxe	1	9	10	14,78	14,30	-4,78
Step	209	70	13,49	12,78	13,31	+0,71
Tennis de T	29	230	11,93	14,03	13,79	-2,10
Voile						
Volley-ball	92	263	11,76	13,86	13,32	-2,10

Le faible nombre de pratiquants dans certaines APSA amène à la prudence dans les analyses. Les moyennes des filles ne sont supérieures que pour quatre APSA (disque, handball, saut en hauteur et step).

Les activités de combat ne sont programmées que pour 10 candidats.

La course de haies disparaît des programmations.

Six APSA ont des moyennes qui dépassent 14 (canoë-kayak, escalade, football, natation de vitesse, sauvetage et boxe française).

La CP5 est de plus en plus programmée (à l'exception de la natation de distance et la natation de durée)

Comme d'habitude les APSA de la CP4 défavorisent les filles.

3.2.4 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (comme pour la voie générale) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

3.2.5 Inaptitudes et enseignement adapté

CAP-BEP	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Filles IT	8,02 %	9,02 %	6,40%	5,49%	4,47%	4,67%	4,94%	4,39%	3,90%	6,34%
Filles IP			7,82%	5,28%	5,37%	7,73%	8,99%	8,97%	11,39%	4,56%
Garçons IT	3,48 %	2,96 %	6,40%	2,2%	1,88%	1,69%	1,32%	1,72%	2,03%	2,38%
Garçons IP			2,38%	2,7%	3,65%	3,41%	3,77%	4,05%	4,72%	1,49%
Contrôle adapté	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0

Le taux d'inaptes (partiels et totaux) baisse beaucoup avec la mise en œuvre des nouvelles modalités d'évaluation certificative.

3.2.6 Réflexions et perspectives

Le nombre d'enseignements adaptés recensé en voie professionnelle ne correspond pas à la réalité. De nombreux collègues proposent et organisent des enseignements et des évaluations adaptés mais ne le signalent pas à la commission académique pour validation, faussant ainsi les données statistiques. Il convient donc de les informer sur la démarche à respecter pour valider des adaptations nécessaires de leur dispositif d'enseignement.

4°) Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

4.1.1 Validation des protocoles

Trop d'établissements demeurent négligeant lors de la rédaction des protocoles d'évaluation. Beaucoup de dossiers sont incomplets (certains ne sont pas envoyés en temps et en heure) et des contraintes pourtant connues de tous ne sont pas respectées (constitution de menus, respect des référentiels...). Beaucoup de temps et d'énergie sont dépensés à solliciter les établissements.

4.1.2 Moyennes d'établissement

L'étude des moyennes d'établissement depuis dix ans révèle que plusieurs établissements ont toujours des moyennes hautes et très supérieures aux moyennes académiques (notamment en option CCF). Les arguments avancés par les équipes concernées ne peuvent justifier tous les écarts relevés. Cette année scolaire, les IPR-IA vont rencontrer les équipes concernées pour une étude approfondie des outils utilisés et des modalités d'évaluation.

4.1.3 Evaluations ponctuelles

Il existe des écarts de moyenne entre les centres d'évaluation. Une réunion de concertation avec l'ensemble des jurys a été planifiée.

4.2 A destination de la commission nationale

Les remarques de la commission académique (régulations des moyennes, iniquité des référentiels) s'avèrent récurrentes mais ne sont pas toujours suivies d'effets.

L'alignement des binômes facilite beaucoup l'organisation des épreuves

5°) BILAN

Malgré la complexité et la diversité des différentes modalités d'évaluation en EPS, aucun dysfonctionnement n'est à signaler. Les relations étroites tissées entre les différents services de la DEC, les conseillers techniques et les IPR-IA expliquent cette réussite.

Les enseignants sont prévenus de plus en plus tôt des dates et épreuves ponctuelles et ils peuvent adapter leur calendrier de CCF en amont.

L'inspection pédagogique régionale tient à remercier Jean Michel HEBERT, professeur agrégé, chargé de mission et conseiller technique aux examens pour sa large et efficace contribution à l'élaboration de ce bilan.